



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

École Académique
de la Formation Continue
Affaire suivie par :
Salim KHALED
Ingénieur de formation
Tél : 05 36 25 83 41
Mél : salim.khaled1@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 23 avril 2025

La directrice de l'École Académique
de la Formation Continue

à

Mesdames et messieurs les chef(fe)s d'établissement

S/c du Mesdames et messieurs les inspecteurs/trices
d'académie – directeurs académiques des services de
l'éducation nationale

Objet : préparation aux concours internes des métiers de l'enseignement et de l'éducation 2025-2026 : agrégation, CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CRCPE

Avant d'entamer les démarches, il appartient aux personnels de vérifier s'ils remplissent les conditions nécessaires pour se présenter aux concours en consultant les informations publiées sur le site :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33963/se-reperer-dans-les-concours.html>

Vous êtes personnel de l'académie et souhaitez préparer un concours interne des métiers de l'enseignement et de l'éducation ; pour procéder à votre inscription, **veuillez suivre les deux étapes suivantes** :

Étape 1 - ABONNEMENT et PRÉINSCRIPTION SUR SOFIA FMO

- a- Consulter l'offre de formation relative aux préparations aux concours internes en cliquant sur le site : <https://www.ac-toulouse.fr/preparer-une-evolution-de-carriere-130131>
- b- Sélectionner la formation qui vous intéresse et cliquez sur le bouton « **abonnement** ».
- c- **Du 28 avril au 20 mai 2025**, vous recevrez un lien de préinscription pour confirmer votre intérêt.
- d- A l'issue de cette période votre supérieur hiérarchique émettra un avis par rapport à votre préinscription.
- e- Les personnels dont le supérieur hiérarchique aura émis un avis favorable bénéficieront d'une prise en charge financière de leurs frais d'inscription après étude du dossier et engagement à assiduité. La consultation de l'avis se fera via votre espace stagiaire SOFIA-FMO.

L'assistance technique, guichet de service est accessible :

- via le portail ARENA [à privilégier]

- ou par téléphone au 0 808 807 003

- ou par mail à assistance@ac-toulouse.fr

**Étape 2 - PRÉINSCRIPTION et INSCRIPTION administrative
auprès des services de l'INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées
ou de la FSI de l'université Paul Sabatier**

Il appartient à chaque candidat, **retenu ou non pour une prise en charge des frais d'inscription**, de procéder à son inscription administrative auprès du service concerné dans le calendrier imparti.

Pour les préparations des agrégations internes de mathématiques et de physique chimie, l'inscription s'effectue auprès du bureau des admissions de la Faculté des Sciences et de l'Ingénierie de l'Université de Toulouse Paul Sabatier (FSI – 118 route de Narbonne – 31062 Toulouse cedex / www.fsi.univ-tlse3.fr) à partir de début septembre 2025. Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter Madame Alexia DUFFAUT au 05.61.55.74.83 ou par mail alexia.duffaut@univ-tlse3.fr

Pour les autres préparations des agrégations, CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP et CRCPE internes, la préinscription s'effectue auprès du service de la scolarité de l'INSPÉ via la plateforme dédiée (<https://ecandidat-inspe.univ-tlse2.fr/>) **du 10 juin au 17 juillet 2025 inclus**. **L'inscription administrative** sur Apo/PRIMO_WEB a lieu à **partir de 26 juin 2025**. Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent consulter le site de l'INSPE TOP <https://inspe.univ-toulouse.fr/accueil/formation/formation-continue/preparation-concours-interne> ou contacter le service de la formation continue : inspe.formation-continue@univ-tlse2.fr

Cas particulier des personnels ayant obtenu un congé formation pour 2025-2026 :

Les candidats ayant obtenu un congé formation doivent s'inscrire à l'Université sous le statut de stagiaire de la formation continue.

Pour les agrégations de mathématiques et de physique-chimie (UT3) :

Contacter Madame Alexia DUFFAUT au 05.61.55.74.83 ou par mail alexia.duffaut@univ-tlse3.fr

Pour les autres préparations des agrégations, CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP et CRCPE internes :

contacter les gestionnaires du pôle des reprises d'études : reprise.etudes@univ-tlse2.fr ou par téléphone au 05 61 50 47 97 ou 05 61 50 37 41 ou 05 61 50 41 02.

Un rendez-vous avec les gestionnaires du service formation continue devra être assuré pour conventionner cette reprise d'études et ce avant de finaliser l'inscription à l'INSPÉ.

NB : les frais d'inscriptions ou toutes autres dépenses liées à la formation des personnels bénéficiaires d'un congé formation incombent exclusivement à ces derniers. (cf. circulaire_cfp_dpe2).

Je vous remercie de bien vouloir relayer cette information auprès des personnels placés sous votre responsabilité.

**La directrice de l'École Académique
de la Formation Continue**



Valérie TESTE